

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 16 avril 1765

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 16 avril 1765, 1765-04-16

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1535>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMon cher appui de la raison, c'est bien la faute à frère...

RésuméPermission tacite ou pas Cramer débitera son édition de la Destruction des jésuites. J.-J. Rousseau et ses contradictions. Helvétius à Berlin.

Date restituée16 avril [1765]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire65.32

Identifiant1332

NumPappas600

Présentation

Sous-titre600

Date1765-04-16

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Kehl LXVIII, p. 356-357. Best. D12549. Pléiade VIII, p. 22

Lieu d'expédition Ferney

Destinataire D'Alembert

Lieu de destination Paris

Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français

Source impr.

Localisation du document Non renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné

Auteur(s) de l'analyse Non renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Besterman D12549 pp.45-46
16 avril [1765] Voltaire à D'Alembert

0600
• 1332

LETTER D12547

April 1765

somehat closer to Best.D12523, and this reasoning is confirmed by the references to the decoration in Best.D12529.D12596; this last also enables the addressee to be identified.

COMMENTARY

¹ the *Cento nouvelle ontiche*.

² Virgil, *Aeneid*, iv.293-4; for 'mollia' read 'mollissima'.

D12548. Claire Cramer to François Tronchin

[April 1765]*

Madame Denis me dit hier Monsieur que c'étoit à vous à qui je devois m'adresser pour avoir son Clavecin qui est aux Délices. Si Vendredi ou samedi vous convenoit Monsieur j'envoyerois deux hommes pour le prendre. Si vous préférez que ce soit plus tôt ou plus tard ayez la bonté de me faire savoir votre intention. Agréz je vous prie Monsieur l'assurance de mon dévouement

Cramer Delon

[address:] à Monsieur / Monsieur le Conseiller / Tronchin L'Ainé / En sa Maison /

MANUSCRIPTS 1. hbs* (Geneva AT175, ff.39-40).

EDITIONS 1. Droz III.161.

TEXTUAL NOTES

It must be recorded, to avoid any possibility of confusion, that ED1 is mistaken in stating in a note on this letter that *mme Cramer's maiden name was Françoise*

Delon; this was in fact her mother's married name. * ED1 places this letter between 7 April and 20 May 1765; Delattre, p.702, contents himself, as so often, with dating it 'avant 1778', which is at any rate safe; it clearly followed closely on the heels of Best.D12531.

D12549. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

16 d'avril [1765]

Mon cher appui de la raison, c'est bien la faute à frère Gabriel, s'il a lâché trois ou quatre exemplaires à des indiscrets; mais, ou je me trompe fort, ou amais Merlin n'aurait osé rien débiter sans une permission tacite; et, malheureusement, pour avoir cette permission de débiter la raison, il faut s'adresser à des gens qui n'en ont point du tout. Si on en fait une édition urtive, alors Gabriel débitera la sienne. Fournissez nous souvent de ces petits srylets mortels à poignées d'or enrichies de pierres, l'inf. . . . sera percée par le plus belles armes du monde, et ne craignez point que Gabriel perde.

Avril 1765

LETTER D12549

Vous avez bien raison de citer les vers des Plaideurs: *Que de fous! &c.*; mais il ne tiendra qu'à vous de dire bientôt: *Que de fous j'ai guéris!* Tous les honnêtes gens commencent à entendre raison; il est vrai qu'aucun d'eux ne veut être martyr, mais il y aura secrètement un très grand nombre de confesseurs, et c'est tout ce qu'il nous faut.

Jean Jacques, dont vous me parlez, fait un peu de tort à la bonne cause; jamais les pères de l'église ne se sont contredits autant que lui. Son esprit est faux, et son cœur est celui d'un malhonnête homme; cependant il a encore des appuis. Je lui pardonnerais tous ses torts envers moi, s'il se mettait à pulvériser, par un bon ouvrage, les prêtres de Baal qui le persécutent. J'avoue que sa main n'est pas digne de soutenir notre arche; mais,

Qu'importe de quel bras dieu daigne se servir?

Frère Helvétius réussira sans doute auprès de Frédéric; s'il pouvait partir de là quelques traits qui secondassent les vôtres, ce serait une bonne affaire.

Adieu, mon cher maître et mon cher frère; je m'affaiblis beaucoup, et je compte aller bientôt dans le sein d'Abraham qui n'était, comme dit l'Alcoran, ni juif, ni chrétien.

EDITIONS 1. Kehl lxxviii.356-7.

COMMENTARY
1. *Zaire* II.2.

D12550. Voltaire to Théophile Imarigeon Duvernet

Ferney, le 16 avril 1765

Je fais mon compliment, monsieur l'abbé, aux habitants de la ville de Vienne de vous avoir confié leur collège. Les jeunes gens de cette ville auront fait un grand pas vers la sagesse lorsqu'ils commenceront à rougir de l'atrocité de leurs ancêtres à l'égard du malheureux Servet. Il est très important de leur apprendre de bonne heure que ce médecin espagnol, moitié théologien et moitié philosophe, avant d'être cuit à petit feu dans Geneve, avait déjà été condamné à être brûlé vif à Vienne, au milieu du marché aux cochons. Il faut encore que ces jeunes gens sachent que Servet était l'ami et le médecin de l'archevêque et du premier magistrat de cette ville. Ils devaient l'un et l'autre leur santé aux soins de Servet. Le fanatisme éteignit en eux tout sentiment d'amitié et de reconnaissance. Le prélat permit à son official, escorté d'un inquisiteur de la foi, de déclarer hérétique son médecin; et le magistrat, escorté de quatre à cinq assesseurs aussi ignorants que lui, crut que pour plaire à dieu et pour édifier les bonnes femmes du Dauphiné, il devait en conscience faire brûler son ami Servet, déclaré hérétique par un inquisiteur de la foi.